

Khalqa.

خلفة

DÉ à coudre à Tunis. Il est parfois en argent.

Khamsa. pl. Khouamès ou Khamsât.

خمسات pl. خوامس et خمسة

LE mot qui signifie *cinq* s'emploie aussi pour désigner un bijou en forme de main ouverte. La khamsa est en or ou en argent, rarement en cuivre. C'est une simple plaque



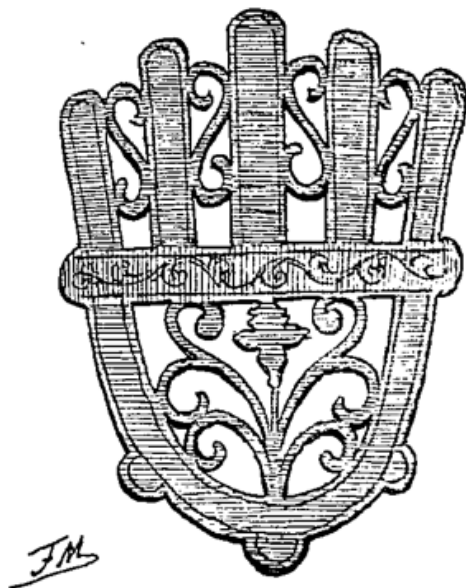
Khamsa (Modèle tunisien).



Khamsa (Tunisie).

découpée ou coulée, n'ayant d'ordinaire d'autres enjolivements que quelques traits gravés d'un art très primitif et, à la naissance du poignet, un anneau soudé qui permet de la suspendre. Parfois, cependant, elle porte des ornements ; la paume est alors ajourée. La main est un fétiche destiné à préserver du mauvais sort qui peut être

jeté en étendant la main avec la formule : « Khamsa



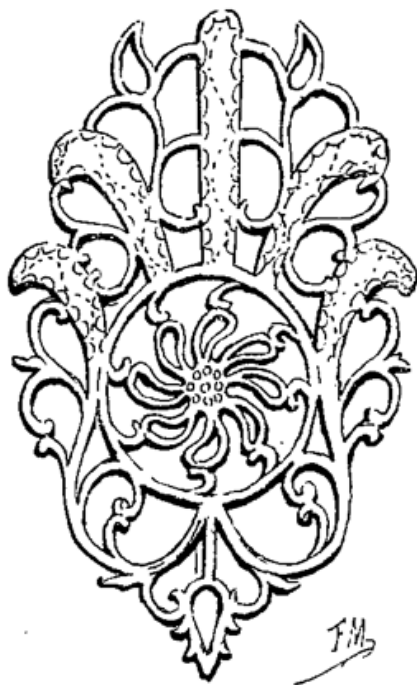
Khamsa (Algérie).



Khamsa (Maroc).

fiânek », « cinq dans ton œil ». Elle sert de porte-bonheur

aux filles et aux garçons, et aussi d'ornements dans les colliers des Ouled Naïl. Les Arabes et les juifs croient se préserver des maux qui pourraient les atteindre en sculptant une main sur la façade de leur habitation ou en plaquant, sur le mur extérieur, l'empreinte d'une main trempée dans le sang d'un poulet fraîchement égorgé. Les orfèvres ambulants transforment souvent, sous les yeux des voyageurs, les pièces de monnaie de 2 francs et de 5 francs,



Khamsa (se portant sur la chechia).

en mains d'argent. Longtemps après la conquête de Grenade, les femmes et les jeunes filles d'origine mauresque

portaient encore de petites mains d'or. A Tunis, la main à cinq doigts joints prend le nom de *merebbá*.

Khanfousa, voy. Khenfoussa.

Khâtem.

خاتم

LE Khâtem est une bague à chaton. On ajoute à ce mot *deheb*, quand la bague est en or; *fodda*, lorsqu'elle est en argent. Enfin, la bague prend le plus souvent le nom de *brîm* si c'est un anneau sans chaton.



Brim.

La bague jouait, autrefois, chez les Israélites, un grand rôle. Quand une jeune fille juive avait accepté ce bijou en présence de deux témoins, elle était irrévocablement fiancée au jeune homme qui lui en faisait don. Les parents ne pouvaient rompre cet engagement sans aller chez le rabbin, obligés qu'ils étaient par la loi et la religion. Aussi, certains jeunes gens en abusaient-ils. Quelquefois, pour dégager la jeune fille, coupable seulement d'imprudence, les parents donnaient au séducteur une certaine somme d'argent. En ce qui concerne spécialement les indigènes, la loi de Mahomet leur fait défense absolue de mettre des bijoux. Cependant ils ont parfois des bagues. Ils les retirent alors pour entrer dans une mosquée et y faire leurs ablutions. En suivant à la lettre les prescriptions du Coran, les musulmans ne devraient jamais porter de bagues d'or, mais seulement des bagues d'argent du poids de deux dirhems (environ

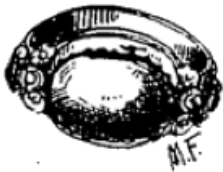
portaient encore de petites mains d'or. A Tunis, la main à cinq doigts joints prend le nom de *merebbá*.

Khanfousa, voy. Khenfoussa.

Khâtem.

خاتم

LE Khâtem est une bague à chaton. On ajoute à ce mot *deheb*, quand la bague est en or; *fodda*, lorsqu'elle est en argent. Enfin, la bague prend le plus souvent le nom de *brîm* si c'est un anneau sans chaton.



Brîm.

La bague jouait, autrefois, chez les Israélites, un grand rôle. Quand une jeune fille juive avait accepté ce bijou en présence de deux témoins, elle était irrévocablement fiancée au jeune homme qui lui en faisait don. Les parents ne pouvaient rompre cet engagement sans aller chez le rabbin, obligés qu'ils étaient par la loi et la religion. Aussi, certains jeunes gens en abusaient-ils. Quelquefois, pour dégager la jeune fille, coupable seulement d'imprudencé, les parents donnaient au séducteur une certaine somme d'argent. En ce qui concerne spécialement les indigènes, la loi de Mahomet leur fait défense absolue de mettre des bijoux. Cependant ils ont parfois des bagues. Ils les retirent alors pour entrer dans une mosquée et y faire leurs ablutions. En suivant à la lettre les prescriptions du Coran, les musulmans ne devraient jamais porter de bagues d'or, mais seulement des bagues d'argent du poids de deux dirhems (environ 5 grammes) et sans ornementation, la reproduction de tout ce qui est animé, même des fleurs, étant interdite; mais il n'est tenu aucun compte de ce précepte.

(à suivre)